



SANCTION DISCIPLINAIRE

Cotonou, le 14/02/2026

Nom : LÉGUEDE.....
Prénoms : ESTACHE.....
Tél: 0962 39 38 33.....

« Suite à votre ~~non respect des horaires~~..... et non justifié, nous vous adressons cet avertissement écrit. Nous vous rappelons que le respect des horaires de travail et les mesures sécuritaires est une obligation professionnelle. En cas de récidive, des mesures plus sévères pourront être prises. »

- Avertissement
- Mise à pieds
- Licenciement

R-HSE :

L'intéresser :

Mf

CH